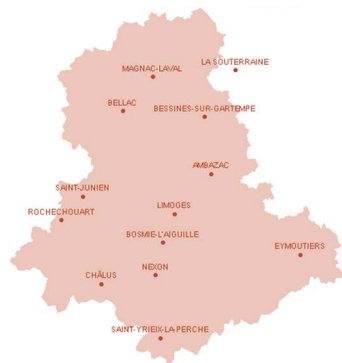


ACTION 21 : Faire une étude sur dossier des situations de parcours, d'entrées et de sorties de l'ASE



FICHE ACTION N°21

Pilotage : ODPE, PSEIE

Co-pilotage : à déterminer

Contributeurs :

DPPE

SDAS

Indicateurs :

Définition de critères

Mise en œuvre de cette étude

Nombre de dossiers étudiés

Nombre de questions traitées

Éléments de contexte :

L'évaluation des déclinaisons de politiques en matière d'ASE nécessite des données qualitatives.

Une étude sur dossier s'apparente à un « retour d'expérience », soit une démarche d'analyse à posteriori de la gestion d'une situation (les aspects techniques, humain, moyens, organisationnels...)

Objectifs et enjeux :

- Repérer les points positifs et les capitaliser ;
- Identifier les points négatifs et proposer des axes d'amélioration ;
- Quantifier, qualifier et analyser les constats dans l'application des politiques de protection de l'enfance (ex : une augmentation des visites médiatisées et une diminution des temps d'hébergement des enfants chez leurs parents).

Déclinaisons opérationnelles :

- Définir les critères de cette étude sur dossier ;
- Construire et mettre en œuvre une méthodologie et des outils de cette étude sur dossier ;
- Définir des référents de suivi de cette étude ;
- Analyser et rédiger les éléments de cette étude.